

Une vente de la marque Campéole pour mieux rebâtir

Le Conseil d'Administration de la CCAS réuni le 17 septembre a validé la vente de la marque Campéole (ou Groupe CIAT).

Pour rappel, Campéole avait été acheté en 2009 pour la somme de 60 Millions d'€ suivi de 24 M€ d'augmentation de capital.

En achetant Campéole, l'objectif était clair : disposer de 72 000 lits supplémentaires à proposer aux familles d'électriciens et gaziers. Cet achat a ainsi permis l'accès à des Centres de Vacances dans des régions où les acteurs du tourisme social sont rares et de favoriser l'élargissement de l'offre campeurs.

En 2016, confrontée à une baisse de dotation régulière du 1%, la CCAS a décidé de faire exploiter ses campings par Campéole. Sans cette possibilité ouverte et face à la violence de cette baisse de dotation, la CCAS n'aurait pas été en capacité de poursuivre son offre "vacances".

En 2019, parmi les 20 centres de tourisme les plus demandés par les bénéficiaires, 8 sont des centres Campéole. L'ouverture élargie des centres a permis de réduire le coût de production des vacances.

Depuis son achat, la CCAS a assuré son rôle de propriétaire afin de permettre les investissements nécessaires à l'amélioration des infrastructures des campings ce qui a participé pour grande partie à la production des 101 000 séjours réalisés en 2019.

Campéole a fait l'objet d'un surendettement de court terme, dû en particulier à une mauvaise stratégie industrielle et financière, ayant fortement détérioré la santé économique du Groupe CIAT à certaines périodes : les dirigeants en responsabilité à l'époque ont été immédiatement remplacés suite aux vérifications effectuées par les élus de la CCAS. Un Comité stratégique a été mis en place depuis, permettant un contrôle plus fin de la gestion, il est composé notamment de représentants des fédérations syndicales représentatives. La FNME-CGT constate que 2 fédérations n'ont été représentées qu'à une ou deux séances et que la troisième n'est jamais venue...

Le refus de leurs demandes de jetons de présences pour participer aux séances est-il la raison de cette absence ? Ce choix est fort dommageable : le Comité stratégique est un espace où sont présentés les comptes de Campéole, où les orientations sont débattues et où les membres ont toutes latitudes pour s'informer et questionner sur la gestion. **Chacun appréciera l'engouement pour la gestion de nos Activités Sociales des autres fédérations syndicales...**

Malgré ces mesures et un redressement budgétaire effectué ces dernières années, Campéole était soumis à un protocole interbancaire imposant une rentrée financière lourde en 2020, ne servant qu'à la garantie des emprunts pour les banques. La CCAS ne pouvait pas déceintement l'assumer, compte tenu notamment de la baisse de dotation de 100 Millions d'€ que subissent nos Activités Sociales depuis quelques années. **Dans cette lutte face au système bancaire, les élus CGT ont été les seuls à mener la bataille, les autres organisations syndicales ne se sont jamais proposées pour aider.**

La crise sanitaire en cours est venue affaiblir, encore plus, une situation tendue. D'ailleurs, c'est l'ensemble des opérateurs de tourisme social qui sont dans la tourmente.

Qui plus est, les investissements n'étaient assurés qu'au minimum ces dernières années compte tenu du contexte économique précité.

Cette situation entraînait un risque pour la pérennité de Campéole, un gel des investissements et par ricochet un risque économique pour la CCAS.

Une solution devait être trouvée pour sortir de cette situation risquant de dégrader le départ en vacances des agents des IEG et faisant peser un risque sur la pérennité même de Campéole.

Après plusieurs mois de recherches et d'études de propositions, une solution correspondant à des critères acceptables, tant socialement qu'économiquement, s'est dessinée. Cette proposition est venue du Groupe de campings familiaux MS Vacances.

Elle consiste dans le rachat de la marque Campéole et de la reprise d'exploitation de 22 campings (aucun des 27 CCAS).

39 campings (dont les 27 CCAS) restent donc exploités par le tourisme social sous le contrôle des Activités Sociales de l'énergie.

Dans cette vente partielle, la CCAS garde des lits sur les sites transférés à MS Vacances. Les agents des IEG ne verront pas de baisse des destinations pour leurs départs en vacances.

Les élus CGT ont fait le choix de vendre à un professionnel du tourisme, de dimension familiale, et qui s'engage dans une amélioration des structures conséquentes. Ils ont refusé de céder la CIAT à des offres de fonds spéculatifs qui auraient, qui plus est, dessaisi la CCAS de la maîtrise de ses centres délégués.

Cette vente à MS Vacances permet de supprimer l'endettement et de rebâtir un nouvel opérateur du tourisme social pour exploiter les 12 campings restants (ex-Campéole), ainsi que les 27 campings propriété de la CCAS. Une nouvelle entité "exploitante" sera créée à cet effet. Les élus CGT de la CCAS s'attacheront à ce qu'elle soit le reflet des valeurs que nous portons dans les Activités Sociales de l'énergie et qui seront les actrices majeures dans la gouvernance de ce nouvel opérateur.

Cette opération permet aussi de repartir avec une situation économique saine, sans dette et avec de la trésorerie positive. Les élus CGT de la CCAS ambitionnent de réaliser les investissements nécessaires dans les campings propriété CCAS.

Des innovations portées par les élus CGT de la CCAS dans les aménagements des campings seront au programme dès l'été 2021. Vous l'aurez compris, cette opération de cession partielle est le fruit d'une réelle réflexion et d'une décision prise de façon responsable par les élus CGT qui ont l'ambition de travailler à la rénovation des ex campings Campéole et CCAS et de vous proposer pour les années à venir une amélioration de la qualité des logements et une amélioration des infrastructures.

Elle permet en outre d'assurer un avenir aux travailleurs des campings avec des perspectives d'investissements dans leurs outils de travail comme ils n'en ont pas connu depuis de nombreuses années.

Malgré les positions dogmatiques des fédérations syndicales qui ont choisi de voter contre pour laisser la FNME-CGT seule responsable ou encore de celles qui souhaitaient prendre encore le temps pour ne pas acter cette vente, **les élus CGT ont surtout voté POUR écrire une nouvelle page des Activités Sociales** et répondre aux besoins de départ en vacances de qualité pour les bénéficiaires.

La FNME-CGT et ses élus des Activités Sociales continueront toujours d'assurer une gestion des Activités Sociales qui allie solidarité, réponses à vos attentes et à vos besoins, innovation sociale et respect des travailleurs des Activités Sociales de l'énergie.

Avec le nouvel outil en cours de construction, c'est une nouvelle étape de nos Activités Sociales et du tourisme social qui se dessine. Les élus CGT dans les Activités Sociales et la FNME-CGT vous tiendront informés au fur et à mesure de sa mise en place.

Montreuil, le 17 septembre 2020

Un nouvel opérateur du tourisme social de plein air construit pour la réponse au départ en vacances des électriciens et gaziers et des travailleurs de l'énergie !

Contact
rgc@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



263 rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

